

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 96 (1998)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: SVVK Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik = SSMAF Société suisse des mensurations et améliorations foncières

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SVVK/SSMAF

Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik
Société suisse des mensurations et améliorations foncières

Kommission für Geoinformation (KGEO)

Die «technische» Kommission des SVVK – die KGEO – befasst sich gegenwärtig mit

- der Weiterentwicklung von Interus und seiner Verbreitung auch ausserhalb des angestammten Vermessungspublikums;
- Metadaten in der amtlichen Vermessung;
- der Revision der Schweizer Norm 612010 Datensicherung;
- den Inhalten künftiger Weiterbildungsveranstaltungen;
- den Fortschritten bei der Revision der Empfehlung SIA 405 (Leitungsinformation).

Daneben überprüfte der leitende Ausschuss den Auftrag und die Arbeitsweise der Kommission und möchte anstelle von Plenarsitzungen vermehrt Diskussionsforen fördern.

Wir treten nun an Sie, verehrte Leserin, verehrter Leser, heran und bitten Sie, uns mitzuteilen, wo Sie der «Schuh (in technischen Belangen) drückt» und zu welchen technischen Problemen oder Bereichen Sie gerne vermehrt informiert würden.

Auf Ihre Ideen, Wünsche und Anregungen in ungezwungener Art freut sich der Kommissionspräsident Prof. F. Golay (Fax 021 / 693 57 90 oder e-mail: francois.golay@dgr.epfl.ch).

Beat Sievers

Commission pour l'information spatiale (CIS)

La commission «technique» de la SSMAF traite actuellement des sujets suivants:

- le développement d'INTERLIS et sa diffusion également à l'extérieur du public provenant des milieux de la mensuration;
- Méta-données dans la mensuration officielle;
- la révision de la norme suisse No 612010 «Protection des données»;
- les thèmes de prochaines journées de formation continue;
- Les progrès faits dans le cadre de la révision

de la recommandation SIA 405 (conduites souterraines).

En plus, le Comité directeur a examiné le mandat et le fonctionnement de la Commission et aimerait promouvoir les forums à la place des séances plénières.

Nous nous adressons maintenant à vous, chère lectrice, cher lecteur, et vous serions reconnaissants de nous communiquer, où «le bât vous blesse» (en besoins techniques) et sur quels problèmes techniques ou domaines vous aimeriez être mieux informés.

Vos idées, vos désirs, vos suggestions sont les bienvenus. Le Président de la CIS, Prof. F. Golay (Fax 021 / 693 57 90 ou e-mail francois.golay@epfl.ch) se réjouit de vos courriers.

Beat Sievers

Prix de la SSMAF

A l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes à l'EPFL le 28 mars 1998, le soussigné a eu l'honneur de remettre le prix de la SSMAF à M. David Michaud, ingénieur du génie rural EPFL, mention environnement.

Ce prix récompense le candidat qui a obtenu la meilleure moyenne aux épreuves finales de diplôme, comprenant notamment un travail pratique dont le thème traité par le récipiendaire était:

Approvisionnement en eau potable dans les villages du nord du Burkina Faso

Nous publions ci-dessous un résumé de cette intéressante recherche:

Actuellement, l'approvisionnement en eau des communautés villageoises du Burkina Faso est essentiellement assuré par le biais de puits, traditionnels ou modernes, et de forages équipés de pompe manuelle ou motorisée. Cependant, on se heurte à deux difficultés. D'une part, les équipements mis en place ont souvent une durée de vie réelle nettement inférieure à celle que promettent les fabricants, suite à un entretien lacunaire. D'autre part et malgré les grands efforts consentis, le niveau de santé, finalité de toute amélioration de l'approvisionnement en eau, ne s'est pas amélioré de manière notable. Dès lors, il semble clair, et c'est le postulat de ce travail, que le problème provient de l'approche adoptée pour choisir le type d'équipement à réaliser dans un village donné, et non des moyens financiers mis à dis-

position ou de la mauvaise volonté des populations.

Les études de cas que nous avons effectuées sur sept villages ont conduit à plusieurs résultats intéressants.

- D'abord, il est nécessaire de travailler en parallèle sur la qualité de l'eau en aval et en amont du point d'eau. En effet, le transport entre le point d'eau et le lieu de consommation, et le stockage sont l'une des sources majeures de contamination bactériologique de l'eau de consommation. Pour cela, une modification des habitudes des usagers est nécessaire.
 - Ensuite, il n'est pas possible de définir de manière univoque les caractéristiques économiques des différents systèmes modernes. Celles-ci dépendent largement de choix sur le mode de financement et de la structure de l'habitat. Chaque village doit donc faire l'objet d'une réflexion personnalisée.
 - De manière générale et pour autant que les conditions s'y prêtent, les systèmes avec pompe motorisée reviennent, en termes de coût moyen spécifique, moins cher à la construction que les pompes manuelles. Ceci s'explique par le fait qu'une pompe manuelle couvre les besoins de quelques centaines de personnes, alors qu'une pompe motorisée peut en desservir plusieurs milliers.
 - Enfin la communauté, faute d'avoir participé au processus décisionnel, a souvent, face au système mis en place, des attentes auxquelles celui-ci ne peut pas répondre. Si la population espère diminuer l'effort physique pour obtenir l'eau, et que le système mise en place ne le permet pas, il y a fort à parier qu'il ne sera pas utilisé ni entretenu convenablement.
- Face à cette situation, nous proposons de modifier l'approche adoptée pour choisir le mode d'équipement, en passant d'une vision dirigiste à une vision participative. Dans ce sens, une démarche en quatre temps a été élaborée.
- La sélection des villages-cibles, au niveau régional ou local, peut se faire avantageusement en exploitant les données récoltées au cours de campagnes d'inventaires menées depuis quelques années déjà par l'administration. L'exploitation de la base de donnée collectant les résultats de ces inventaires se base sur des méthodes multicritères, et fournit un catalogue des villages les plus mal équipés.
 - Dans chacun de ces villages-cibles, l'ingénieur peut alors définir l'ensemble des solutions techniquement et économiquement réalisables, et en établir les principales caractéristiques. Des animateurs spécialement

formés aux méthodes participatives peuvent ensuite, à l'aide notamment de moyens graphiques, permettre à la population d'exprimer ses attentes et de choisir elle-même le mode d'approvisionnement en eau qui lui semble le plus adapté.

- Les deux phases suivantes, réalisation et suivi-évaluation, sont plus classiques et ne seront pas détaillées ici.

Cette proposition nécessite évidemment d'importants changements de comportement de la part des différents acteurs. Les bailleurs de fonds internationaux doivent accepter de perdre la maîtrise intégrale des projets, alors que l'Etat doit prendre ses responsabilités face à la situation actuelle de l'approvisionnement en eau et comprendre que seul un changement dans le mode d'action permettra également un changement des mentalités des utilisateurs.

Toute personne intéressée par de plus amples informations pourra prendre contact avec l'auteur qui se fera un plaisir de les lui fournir.

Le Comité central de la SSMAF félicite M. David Michaud pour son excellente prestation et lui souhaite un avenir professionnel fructueux.

R. Jaquier

VSVF/ASPM/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungsfachleute

L'association suisse des professionnels de la mensuration

L'associazione svizzera tecnici del catasto

Bericht über die Sitzung des EZV

24. April 1998 in Aarau

Etwas sonderbar war es schon, das Gefühl, wieder in der ehemaligen Kantine der Firma Kern-Aarau zu weilen. Dort, im Restaurant Schützen, fand die Sitzung statt. Von 1819 bis vor einigen Jahren wurden in Aarau für Kunden aus der ganzen Welt Vermessungsgeräte und, wie jedem von uns bekannt, die Kern-Reisszeuge gefertigt. Dann kam die Übernahme und wie immer zwangsläufig das «Aus». Ein heute alltägliches Szenario, wir haben uns leider schon längst daran gewöhnt.

Die Sitzung befasste sich zuerst mit den Auszahlungen der Verbandskasse an die Sektionen. Beschlossen wurde, dass die Vergütung von bis anhin zwei Franken pro Mitglied ersatzlos gestrichen wird, hingegen die fünf Franken, welche der Verband pro Mitglied an die Berufsschule Zürich ausrichtet, den romanischen Sektionen weiterhin überwiesen wird. Der scheidende Kassier präsentierte in der Folge die Jahresrechnung 1997 sowie das Budget 1998. Leider sieht letzteres einen Fehlbetrag von ca. Fr. 16 000.– vor. Dieser Fehlbetrag ist vor allem auf die nicht stattfindende Technikerprüfung zurückzuführen, die wegen der Vorbereitungsarbeiten jedoch trotzdem Kosten verursacht.

Leider verlässt Heinz Haiber den Zentralvorstand. Wir verlieren mit ihm nicht nur einen umsichtigen und kompetenten Finanzverwal-

ter, sondern auch einen wertvollen, integeren und vorbildlichen Kollegen. Heinz, herzlichen Dank!

Die Berichte der Kommissionspräsidenten wurden zur Kenntnis genommen. Erwähnenswert ist sicher die immense Arbeit in Sachen «Weiterbildung», welche das Team von Roli Theiler geleistet hat.

Der Stellenvermittler Alex Meyer stellte fest, dass die Situation für 30-jährige Zeichner und 50-jährige Techniker besonders ungünstig sei. Er kritisierte auch die Praxis, dass die Arbeitslosenkasse im Rahmen von Wiederbeschäftigungsprogrammen über eine gewisse Zeit einen Teil der Lohnkosten von wiederbeschäftigten Arbeitslosen mitfinanziert. Dies führe zu Wettbewerbsverzerrungen und zu neuen Enttäuschungen, dann nämlich, wenn diese Wiederbeschäftigten erneut entlassen würden.

Der ZV stellte an den EZV folgende Anträge zu Händen der GV: Der Mitgliederbeitrag für 1999 sei bei Fr. 150.– zu belassen. Ferner beantragt der ZV, dass die Zahl seiner Mitglieder um eine Person reduziert wird, dies ohne Statutenänderung. Ausserdem möchte der ZV vorläufig noch auf einen Beitritt zur SOGI verzichten. Dieser Entscheid ist nicht endgültig und wird zu einem späteren Zeitpunkt wieder diskutiert werden. Bestrebungen verschiedener Berufsvereine, welche auf eine Fusion aller im Vermessungswesen tätigen Verbände und Vereine hinzielen, werden dieses Jahr ernsthaft zu prüfen und zu besprechen sein.

Abschliessend wurde das Datum der nächsten GV verkündet. Es ist der 1. Mai 1999, Tagungsort ist die Stadt Luzern. Erfahrungsgemäss werden dort alle Register in Sachen Festfreude und Unterhaltung gezogen. Wir freuen uns schon heute auf das Treffen in der Leuchtenstadt.

W. Sigrist

Die Geschenk- idee!

**1 Jahres-Abonnement
unserer Fachzeitschrift**

**Vermessung
Photogrammetrie
Kulturtechnik**

*Möchten Sie Ihren Mitarbeitern,
Ihren Verwandten oder Freunden eine
Freude bereiten?
Dann rufen Sie uns für ein
Geschenkabonnement an.*

*12mal jährlich informiert unsere
Fachzeitschrift ausführlich und
informativ über*

- ◇ Vermessung
- ◇ Photogrammetrie
- ◇ Kulturtechnik
- ◇ Raumplanung
- ◇ Umweltschutz und
- ◇ Geo-Informationssysteme.

SIGWERB AG
Dorfmatenstrasse 26
5612 Villmergen
Telefon 056 / 619 52 52
Telefax 056 / 619 52 50